



L'intersyndicale Fonction publique CGT, FO, FSU, Solidaires des Côtes d'Armor s'oppose à la répression antisyndicale qui touche des enseignant-e-s de Melle.

Quatre enseignant-e-s de Melle (79) sont mis-e-s en cause pour leur participation à des rassemblements contre les E3C, épreuves communes de contrôle continu de la réforme Blanquer du bac, passent en Conseil de discipline les 12, 13, 14 et 16 octobre. De trois initialement mis-e-s en cause, ce sont désormais quatre enseignant-e-s qui sont convoqué-e-s à des conseils de discipline : l'acharnement antisyndical est encore monté d'un cran.

À Poitiers, les personnels de l'Éducation se sont mobilisés à cinq reprises, devant le Rectorat, pour demander l'abandon immédiat des poursuites et des sanctions.

La CGT, FO, la FSU et Solidaires rappellent que les droits de revendiquer, de se réunir et de manifester ne sont pas négociables.

Dans bon nombre d'académies, des enseignantes et enseignants, des militantes et militants syndicalistes, se sont vu inquiété-e-s et poursuivi-e-s pour fait de grève. La répression doit cesser.

Nos organisations exigent l'abandon immédiat des procédures disciplinaires engagées contre les quatre enseignant-es de Melle, et exigent l'arrêt total de la répression antisyndicale et des mesures et procédures engagées contre tous les personnels ayant participé à des actions syndicales contre les réformes et le bac Blanquer, à Melle comme ailleurs.

Nos organisations syndicales de la Fonction publique appellent les personnels à soutenir le rassemblement organisé à Poitiers le 12 octobre à 13 heures et à montrer leur solidarité par tous les moyens (débrayages et/ou rassemblements devant les établissements scolaires sur le temps de midi, motion dans les conseils d'administration...).